

## Focus fiscalité : l'extinction du bail à construction

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné

Notaires et collaborateurs en droit immobilier

### Compétences pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser la fiscalité applicable à l'extinction du bail à construction
- Conseiller utilement la clientèle en fonction des coûts fiscaux

### Contenu

#### Extinction anticipée du bail à construction par sa résiliation amiable anticipée

- Effets de la résiliation pour le bailleur au regard des revenus foncier et au regard des droits de mutation
- Effets de la résiliation pour le preneur au regard des plus-values et au regard de la TVA

#### Extinction du bail à construction par confusion

- Conséquences en matière de revenus fonciers
- Conséquences en matière de droits de mutation

#### Résiliation partielle du bail à construction par la sortie d'une parcelle du bail d'origine

- Cession partielle des droits du preneur au profit du bailleur
- Retrait d'une partie de l'assiette foncière du bail initial

#### Extinction du bail à construction à sa date d'échéance

- Effets au regard des droits de mutation
- Effets au regard des revenus fonciers
- Cession du terrain au preneur en fin de bail et conséquences fiscales

#### Effets de la prorogation du bail à construction

### Prérequis :

Pas de prérequis exigé. Toutefois , une pratique courante du droit immobilier, et plus spécifiquement du bail à construction et du droit fiscal permettra de suivre cette formation plus confortablement. Un quiz de positionnement vous permettra de tester vos connaissances.

### Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : [national@inafon.fr](mailto:national@inafon.fr) – Site : <https://www.inafon.fr>

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant. Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation